

Locations meublées : les petites villes progressent rapidement, la grogne aussi

Publié le 30 août 2019 par Jean-Noël Escudié / P2C pour Localtis dans Tourisme, culture, loisirs, Logement, Cohésion des territoires

Les meublés situés dans des villes moyennes et des communes périurbaines sont de plus en plus nombreux dans l'offre des plateformes de locations touristiques, avec des progressions à trois chiffres dans certaines collectivités, comme le confirme Airbnb dans un bilan de son activité à la mi-saison. Mais cette diffusion territoriale des plateformes de location touristique suscite aussi de nombreuses inquiétudes face aux nuisances qu'elles entraînent et un appel à la création d'un collectif national contre ces dérives est en préparation.



Flickr/ Boulogne-sur-Mer

Après avoir longtemps joué un rôle relativement marginal dans l'offre des plateformes de locations touristiques meublées – initialement concentrée dans les grandes villes et les stations touristiques –, les villes moyennes et les communes périurbaines semblent connaître à leur tour une forte poussée d'attractivité. Dans un **communiqué du 31 juillet** dressant le bilan de son activité à la mi-saison, **Airbnb** constate ainsi que, "**plus abordables et plus calmes que les centres villes, les villes périphériques sont de plus en plus populaires auprès des voyageurs français et étrangers séjournant dans l'Hexagone**".

Des progressions à trois chiffres dans certaines communes

Airbnb donne ainsi quelques exemples de progression des réservations sur sa plateforme par rapport à l'année 2018 : +243% sur un an à Meyzieu, près de Lyon, +218% à Saran, près d'Orléans, +188% à Déville-lès-Rouen, près de Rouen, +178% à Ballan-Miré, près de Tours, +176% à Boofzheim, près de Strasbourg...

Petit bémol toutefois à ce plaidoyer pro domo – Airbnb ayant toujours expliqué que les plateformes sont un facteur de diffusion de l'activité touristique dans des zones jusqu'alors restées à l'écart – : les chiffres sont donnés uniquement en pourcentage. Or, sur des communes jusqu'alors peu concernées, une hausse des locations touristiques meublées de quelques dizaines d'unités peut se traduire par une progression spectaculaire en pourcentage.

D'autres villes petites ou moyennes ont également connu, cet été, un envol des locations touristiques meublées, mais cette fois-ci pour des raisons climatiques. En effet, "si les traditionnelles stations balnéaires font une fois de plus carton plein cet été, on note que le littoral nord et les côtes normandes, plus "fraîches" que les plages méditerranéennes, gagnent en popularité dans un contexte de fortes chaleurs". Airbnb indique ainsi que certaines villes comme Boulogne-sur-Mer, Berck, Fort-Mahon Plage et Cucq accueillent près de cinq fois plus de voyageurs que l'été dernier.

Enfin, et de façon plus large, Airbnb ne manque pas de rappeler qu'"**en ce début de saison, plus d'un million de voyageurs du monde entier ont réservé pour la première fois un séjour en France avec Airbnb**".

Les deux tiers de ces nouveaux utilisateurs sont toutefois des touristes français – 62% des Français ayant voyagé avec Airbnb entre le 1^{er} juin et le 31 juillet 2019 ont en effet choisi la France –, mais la plateforme compte également, pour ses locations en France, des touristes originaires de 217 pays et territoires différents avec, cette année, une forte poussée des touristes américains, australiens et chinois.

Vers un collectif national contre les dérives des plateformes

Si elle contribue à l'activité touristique de ces villes moyennes et/ou périurbaines, cette diffusion territoriale des plateformes de location touristique ne fait pas que des heureux.

Jusqu'alors cantonnée à des grandes villes (Paris, Bordeaux...) ou à des sites très touristiques, notamment autour de la Méditerranée (Cannes...), **la grogne contre les effets négatifs des plateformes gagne du terrain et s'installe, elle aussi, dans les villes moyennes.**

Le 18 août, un collectif d'habitants de **Saint-Malo** a ainsi reçu l'appui du collectif francilien ParisVSBnb, afin de lancer un appel à la création d'un collectif national pour lutter contre les nuisances des plateformes : raréfaction des logements pour les habitants, diminution des commerces de proximité, concurrence déloyale à l'encontre des métiers du tourisme...

Ce mouvement national pourrait se concrétiser lors d'un rassemblement programmé à Paris le 6 octobre. Selon le responsable du collectif malouin, "l'objectif est de mutualiser nos expériences et nos savoirs, de ne pas rester isolés".

La ville de Saint-Malo, qui crée des logements afin de passer la barre des 50.000 habitants, n'est toutefois pas restée sans réagir. Elle mettra en vigueur, le 1^{er} janvier 2020, le système de déclaration obligatoire des locations meublées et entend bien s'appuyer sur ce dispositif pour s'assurer du respect de la réglementation en la matière. L'enjeu est de taille : une récente étude d'un chercheur de Sciences-Po Rennes estime en effet que le nombre de logements proposés à la location touristique dans la cité corsaire serait passé de 1.000 à 3.000 en seulement trois ans.

Pour aller plus loin

[Le communiqué d'Airbnb du 31 juillet 2019.](#)

[Le site du collectif ParisVSbnb.](#)

https://www.banquedesterritoires.fr/locations-meublees-les-petites-villes-progressent-rapidement-la-grogne-aussi?pk_campaign=newsletter_quotidienne&pk_kwd=2019-08-30&pk_source=Actualit%C3%A9s_Localtis&pk_medium=newsletter_quotidienne